

Nadia LAURENT
5 rue Pierre Haret 75009 PARIS

Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Paris

LA MAISON DE LA FAMILLE

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LA MAISON DE LA FAMILLE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports statutaires du Président et du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 31 mars 2015

Madame Nadia LAURENT
Commissaire aux Comptes



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	407,99	407,99		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	5 667,59	5 612,03	55,56	262,87
Autres immobilisations corporelles	15 580,11	15 463,93	116,18	861,25
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 655,69	21 483,95	171,74	1 124,12
Stocks				
Créances				
Autres créances	13 538,32		13 538,32	11 427,06
Divers				
Valeurs mobilières de placement	40 060,00		40 060,00	77 310,54
Disponibilités	77 829,98		77 829,98	29 436,57
Charges constatées d'avance	153,16		153,16	1 319,27
ACTIF CIRCULANT	131 581,46		131 581,46	119 493,44
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	153 237,15	21 483,95	131 753,20	120 617,56

Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	21 995,64	
Report à nouveau	13 501,58	29 507,20
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 715,42	5 680,02
Subventions d'investissement	34 402,00	45 501,76
FONDS PROPRES	75 614,64	80 998,98
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires	30,76	274,59
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	30,76	274,59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 335,97	14 068,70
Dettes fiscales et sociales	33 933,41	25 261,37
Autres dettes	4 838,42	13,92
DETTES	56 138,56	39 618,58
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	131 753,20	120 617,56

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Subventions d'exploitation	234 481,60	233 492,66
Reprises et Transferts de charge	15,00	
Autres produits	5 818,00	5 403,53
Produits d'exploitation	240 314,60	238 896,19
Autres achats non stockés et charges externes	91 805,97	95 692,65
Impôts et taxes	1 644,00	4 288,00
Salaires et Traitements	104 627,68	94 648,55
Charges sociales	47 422,82	44 484,55
Amortissements et provisions	952,38	2 496,53
Autres charges	2,20	171,96
Charges d'exploitation	246 455,05	241 782,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6 140,45	-2 886,05
Produits financiers	514,42	666,02
Charges financières		12,71
Résultat financier	514,42	653,31
RESULTAT COURANT	-5 626,03	-2 232,74
Produits exceptionnels	826,94	2 318,78
Charges exceptionnelles	188,31	
Résultat exceptionnel	638,63	2 318,78
Report des ressources non utilisées	45 104,82	51 008,80
Engagements à réaliser	34 402,00	45 104,82
EXCEDENT OU DEFICIT	5 715,42	5 990,02
Contribution volontaires en nature		
Prestations en nature	42 551,00	
Total des produits	42 551,00	
Mise à disposition gratuite	42 551,00	
Total des charges	42 551,00	

Comptes annuels

2014

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	408			408
Immobilisations incorporelles	408			408
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 668			5 668
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 714			4 714
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 867			10 867
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 248			21 248
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 656			21 656

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	408			408
Immobilisations incorporelles	408			408
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 405	207		5 612
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 367	279		4 647
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 351	463		10 817
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 124	950		21 076
ACTIF IMMOBILISE	20 532	950		21 484

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 691 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	13 538	13 538	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	153	153	
Total	13 691	13 691	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	9 366
Total	9 366

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 56 139 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31	31		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 336	17 336		
Dettes fiscales et sociales	33 933	33 933		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 838	4 838		
Produits constatés d'avance				
Total	56 139	56 139		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 984
Dettes provis. pr congés à payer	9 987
Charges sociales s/congés à payer	4 025
Charges fiscales s/congés à payer	149
Divers - charges à payer	4 838
Total	31 984

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	153		
Total	153		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASSOCIATION LA MAISON DE LA FAMILLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 131 323 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 5 715 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/02/2015 par le président de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ou 40 ans
- * Autres matériels : 5 ou 10 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ou 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ou 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Droit individuel à la formation

Les engagements en matière de DIF sont estimés à 204 heures.

M Nogueira : 107h; Mme Burkel : 30h; Mme Nicollas : 67h

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Le montant des indemnités de départ à la retraite a été estimé au 31 décembre 2014, pour l'ensemble du personnel, à 1567€.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1/ Conformément aux assemblées générales du 16 avril 2013 et du 20 mai 2014, il a été décidé d'affecter le report à nouveau en fonds associatifs sans droit de reprise.

Soit respectivement 15 602.43€ et 6 393.21€.

2/ Le bénévolat est estimé pour l'exercice 2014 à 42 551€.

Compte d'emploi annuel des ressources 2014 - La Maison de la Famille

EMPLOIS	Valeurs en %	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
I. MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1 T2
I.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	90,05%	221 233,00 € 221 233,00 €	I.1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC I.1.1. Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés	-	
I.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	4,42%	10 853,00 €	I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	5,54%	13 605,00 € 245 691,00 €	2. AUTRES FONDS PRIVES 3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS 4. AUTRES PRODUITS	430,00 € 234 481,00 € 6 314,00 €	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS		952,00 €	II. REPRISE DES PROVISIONS		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		33 972,00 €	III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	45 105,00 €	T4
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		5 715,00 €	IV. VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC		
TOTAL GENERAL		286 330,00 €	V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE TOTAL GENERAL	286 330,00 €	T2 + T4
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales		38 296,00 €			T6
Frais de recherche de fonds		1 702,00 €			T7=T1+T2+T4+T6
Frais de fonctionnements		2 553,00 €			
			Bénévolat	42 551,00 €	
			Prestations en nature		
			Dons en nature		

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées soumises à l'assemblée générale
ordinaire annuelle**

Exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014

LA MAISON DE LA FAMILLE

Nadia LAURENT
5 rue Pierre Haret 75009 PARIS

Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Paris

LA MAISON DE LA FAMILLE

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'Article L. 612-5 du Code de Commerce.

Paris, le 31 mars 2015

Madame Nadia LAURENT
Commissaire aux Comptes

